

ASSOCIATION DE LA MAISON MALADIÈRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2023

Rapport moral

Ce rapport moral fait partie des œuvres élaborées au cours de l'année. Il témoigne de notre imagination et de notre énergie collective, comme l'ensemble des dessins, sculptures, spectacles de danse, de théâtre et de musique. En plus, il est le document qui rend compte des orientations et des décisions prises par le Conseil d'Administration en accord avec le directeur et l'équipe salariée de La Maison Maladière. Le voter, c'est donner un socle à cette œuvre collective. C'est reconnaître que le mandat a été rempli pour cette année, que la direction prise correspond à ce que nous, adhérentes et adhérents, souhaitons pour notre Maison.

Cette année, le plus gros chantier, a été le renouvellement de notre projet social. Ce projet est une feuille de route pour les 4 ans à venir, un contrat qui nous lie à la Caisse d'Allocations Familiales, qui finance une partie des activités de La Maison Maladière. L'équipe salariée de la Maison et le Conseil d'Administration ont passé un an à élaborer ce projet. Nous avons analysé les données sur le quartier. Nous avons recueilli les avis, les idées et les envies des habitantes et des habitants. Nous avons fait le bilan des actions menées depuis 4 ans. Puis nous avons planifié la suite, les projets et les orientations des 4 années à venir.

Cette année, a été l'occasion de renforcer le travail de collaboration entre bénévoles et salariés. La place de notre association est centrale. Nous définissons avec l'équipe salariée les intentions, les thématiques de travail, les priorités et la démarche à suivre pour qu'elles correspondent à nos valeurs communes. Depuis 3 ans, nous construisons ce cadre associatif. Nous nous retrouvons régulièrement dans des groupes de projets réunissant des salariés et toutes celles et ceux qui le veulent - vous êtes les bienvenus - autour des grands axes d'interventions de La Maison Maladière :

- autour de **la vie de la maison** pour faire des liens entre nos activités socio-culturelles ;

- autour de **la famille** pour réfléchir ensemble et se soutenir dans nos rôles et nos relations de parents, d'enfants, de grands-parents...

- et autour de **l'animation de la vie locale** pour soutenir les activités des collectifs d'habitants et des associations du quartier.

Nous avons également un chantier de rapprochement entre notre Maison Maladière et les activités de **la bibliothèque**, qui partagent déjà nos locaux.

Nous pouvons résumer notre projet autour de 3 axes qui vont continuer à s'enrichir par notre chantier collectif autour du projet associatif qui continue en 2023-2024 :

- **Une démarche d'éducation populaire.** Ce qui veut dire pour nous : remettre au centre la participation des usagères, des usagers, des habitantes et des habitants à chacun des projets de La Maison Maladière. Avec cette démarche, nous choisissons collectivement la destination et nous nous engageons ensemble, en laissant de la place à chacune et chacun, pour choisir et pour faire avec les autres.

- **La culture comme support d'émancipation individuelle et collective.** La culture n'est pas seulement quelque chose que nous consommons. A La Maison Maladière, nous la pratiquons, nous la fabriquons dans notre quotidien, musique, théâtre, cuisine, sorties, jeux vidéo... et nous l'offrons au moment des spectacles de fins d'année et au travers du projet artistique commun, qui prend cette année pour thème la mythologie. La culture devient un moyen pour créer du lien, pour encourager nos solidarités. C'est ce qu'incarne désormais la Fabrikultur, cette démarche commune qui associe chacun et chacune à la programmation, aux thématiques abordées et aux réflexions que suscitent nos pratiques culturelles. La culture est aussi un moyen pour aller à la rencontre des plus fragiles, des plus isolés, des plus précaires d'entre nous.

- **La protection de l'environnement.** Elle n'est pas simplement une thématique d'actions. Elle doit constituer une préoccupation dans tous nos projets, un chantier permanent. La crise écologique et le réchauffement climatique pèsent plus sur les plus démunis d'entre nous : sur celles et ceux qui n'ont pas un logement adapté, qui ne peuvent «se mettre au vert» régulièrement, etc..... Ainsi, la question de la protection de l'environnement mène à celle de la solidarité.

Nos partenaires, la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville de Dijon et la Fédération Régionale des MJC, sont très sensibles à notre démarche. Nous les remercions pour leur soutien. D'ailleurs, à la suite d'une commission d'agrément qui a eu lieu le 22 février 2023, nous avons obtenu le renouvellement de notre agrément de Centre Social !

Voilà le bilan moral de notre année ! Voilà aussi un cap pour nos chantiers communs à venir !

Le Président du Conseil
d'Administration de La Maison Maladière
Pierre Deffontaines